

Tiphaine WILLOCQ

De: Marie-Claude BORION <mclaude.borion@wanadoo.fr>
Envoyé: mercredi 25 septembre 2024 20:33
À: Tiphaine WILLOCQ
Objet: Enquête publique Projet des cabanes de Salagnac

Bonjour,

Dans le cadre de l'enquête publique relative au projet des cabanes de Salagnac sur la commune de Meyrignac l'Eglise voici 2 observations

- Il ne faudrait pas que le domaine soit cloturé, ni pour le voisinage , ni pour la faune
- Le développement du tourisme dans cette partie de la Corrèze est une très bonne chose, néanmoins est ce que cela sera accompagné d'une nouvelle offre de service. Il n' y quasiment aucun restaurant à proximité, bientôt pas de boucherie, une boulangerie où il est déjà très compliqué de trouver du pain si on ne l'a pas réservéetc....

Cordialement

MC Borion

Tiphaine WILLOCQ

De: jean-noël lanoir <jean-noel.lanoir@orange.fr>
Envoyé: mardi 1 octobre 2024 12:06
À: Tiphaine WILLOCQ
Objet: Enquête publique projet des cabanes de Salagnac - Commune de Meyrignac l'Eglise

Bonjour,

Message à l'attention de monsieur le commissaire enquêteur,

Je viens, à travers ce message, soutenir le projet de construction des cabanes de Salagnac situées sur la commune de Meyrignac l'Eglise.

Cet aménagement, original, est un beau projet de développement touristique pour le territoire.

Je vous remercie de bien vouloir prendre en considération mon point de vue svp.

Bien cordialement.

Jean-Noël LANOIR

OBSERVATIONS DU PUBLIC

(Préciser pour chacune le nom de la personne, la date et l'heure où elle est transcrite, ainsi que le No d'ordre)

1. Marie Catherine Goluchi, habitante de Meyriac l'Église, conseillère municipale, et voisine au niveau forestier. Je suis tout à fait favorable à ce projet tout à fait éco-responsable d'après ce que j'ai pu voir et comprendre et respectueux de l'environnement à tous les stades des études et de la conception. Je suis ravie aussi que les chemins soient disponibles pour la promenade à toute personne de Meyriac ou d'autres contrées + bâtiments d'accueil. De plus, cela va relancer une dynamique de ce côté du village et même de toute cette zone avec les artisans locaux ou producteurs locaux qui pourront participer. Plus des embauches potentielles. Très chouette projet, merci beaucoup ! Il me tarde de voir ce projet finalisé. Bienvenue

le 02 octobre à 14h55

M. C. Goluchi

(Signature)

2/ M. Dumond Jean Marc, originaire de "La Roubeyrette"
Commune de Meyrignac l'Eglise, habitant commune de Louche,
riverain du projet "des Cabanes de Salagnac" (au
N/Est du village de Miers. j'ai 68 ans.

Je suis très favorable à ce projet qui ne peut
qu'apporter, un nouvel élan à notre pays en
voie de certification verte !!

Je serais favorable pour structurer les chemins
existants entre Miers et le pont de Miers pour
des véhicules de tourisme puis y penser (actuellement
seuls les 4x4 ne peuvent l'emprunter avec prudence...)

2) entre le futur village et la zone
naturelle longeant le ruisseau de l'étang. Zone
nouveau, escarpé, bordé, qui pourraient
être visitée par un cheminement piéton

3) entre le futur village et les
vallées avoisinantes. Vers le mar de Galandie /
Enval / l'hôpital.

Ces chemins sont l'élément majeur pour
que les futurs touristes puissent apprécier
la splendeur de nos vallées, Ces éléments devant
faire l'objet d'un accord avec les propriétaires
riverains.

A la retraite actuellement je serai disponible
pour faire avancer ce projet ...

Fait à Meyrignac l'Eglise
Jean Marc Dumond

Déposition pour l'enquête publique de construction de cabanes sur la commune de Meyrignac l'Eglise

Ce futur projet qui sera implanté sur le territoire de la communauté de Ventadour Egletons Monédières sera une référence touristique unique dans son genre. Pour le respect environnemental et la biodiversité, les emplois créés, le cahier des charges pour consommer des produits locaux, la découverte de la région pour les nombreux touristes, les retombées financières pour l'EPCI etc... etc....

En effet il est prévu le confortement de sept cabanes existantes au sud ainsi que la construction de 23 nouvelles cabanes, réparties en quatre secteurs distincts. Il prévoit la création d'un parking perméable, ainsi que l'aménagement de bâtiments existants afin de créer un accueil principal, une boutique de produits locaux, un café, un espace bien-être, un espace séminaires et réceptions et des chambres d'hôtes. L'accès au site se réalisera depuis la D23E1 menant jusqu'au parking de 40 places au nord-ouest, permettant d'accéder au bâtiment d'accueil. Le projet prévoit le maintien des chemins existants, ainsi que la mise en place de chemins secondaires pour permettre l'accès à des voitures électriques à six cabanes localisées au centre du site, ainsi que des cheminements piétons reliant les chemins secondaires aux cabanes

Les principaux enjeux du dossier portent sur la préservation du paysage et du milieu naturel du fait de l'implantation du projet au sein d'un vallon boisé abritant plusieurs espèces protégées de faune et de flore. La prise en compte du risque incendie représente également un fort enjeu du fait de la présence de zones boisées autour du site.

Situé au sein de la Zone Naturelle d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF) de la « Vallée de la Corrèze et de la Vimbelle », désignée en raison de la richesse botanique et faunistique de la vallée. Le site Natura 2000 le plus proche des Landes des Monédières est localisé à environ 7 km et abrite plusieurs espèces d'oiseaux, de chiroptères ainsi que le Lucane cerf-volant. Le secteur d'étude joue un rôle de réservoir de biodiversité, mais aussi de corridor écologique, constitutifs de la trame verte et bleue (TVB) identifiée à différentes échelles, que ce soit celle du schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) de Nouvelle-Aquitaine, celle du SCoT du Pays Haute-Corrèze Ventadour ou celle du PLUi de Ventadour Égletons Monédières. L'analyse réalisée dans le cadre de l'étude d'impact met en évidence les continuités écologiques du site, assurées par la trame bleue des milieux aquatiques et humides, et par la trame verte des milieux ouverts, des milieux boisés et d'îlots de sénescence présentant un enjeu de conservation.

L'étude présente une analyse des effets du projet sur les habitats naturels, la faune et la flore. Le porteur de projet a privilégié l'évitement de plusieurs secteurs sensibles, et notamment les zones humides et les mares, le ruisseau des Dagues, ainsi que la chânaie acidiphile au niveau du parking.

A la lecture de tous ces arguments je suis très favorable à sa réalisation.

Charles Ferré

Le 7 octobre 2024

Maire d'Egletons

Président de la communauté de communes Ventadour Egletons Monédières

Tiphaine WILLOCQ

De: Mairie CHAMPAGNAC-LA-NOAILLE <mairie@champagnaclanoaille.fr>
Envoyé: mardi 8 octobre 2024 17:52
À: Tiphaine WILLOCQ
Objet: Enquête publique sur les cabanes de Salagnac

A l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur

J'ai pris connaissance du projet de cabanes à Salagnac sur la commune de Mérignac l'église et j'ai également visité le magnifique domaine où elle seront installées ; c'est un très beau projet qui préserve la nature et l'environnement laissant de plus les chemins accessibles à tous.

C'est économiquement et touristiquement très intéressant pour notre territoire et une formidable façon de faire découvrir notre belle nature corrézienne.

Je suis pour ce projet très respectueux de la nature.

Jean-Pierre VALADOUR.